



Procès -Verbal de l'Assemblée Constitutive de l'Association « Le Collectif d'Esparron »

Le 16 mai 2025 à 18h00, les fondateurs de l'association « Le Collectif d'Esparron », se sont réunis en Assemblée Générale constitutive, au 8 Place Saint-Louis à Aigues-Mortes.

Étaient présents : Jean-Yves DUSSOL, Estelle & Cyril VESSE, Evelyne & Pierre-Yves STEPHAN, M. et Mme BENAYAD Nabil, Raphaël GUTIERREZ, Francis SAINT-JEAN, Mireille LALANDE, Karen BOURRIER, Sandrine & Emmanuel CRETON, Guy BROCHER, Aline AUJOULAT et René, Nathalie & Éric FABRY, Sandra & Bernard VALAT, Valérie TOURNEUR, Françoise & François KRENINGER, Charles DAMOUR

Madame Françoise KRENINGER est nommée secrétaire de séance

Il est rappelé l'ordre du jour :

- Présentation du projet d'association
- Lecture, présentation, échanges et adoptions des statuts
- Désignation des membres du Conseil d'Administration et du Bureau

L'Assemblée générale désigne les membres du Conseil d'Administration, à savoir :

- Monsieur Jean-Yves DUSSOL
- Madame Karen BOURRIER
- Madame Françoise KRENINGER
- Madame Mireille LALANDE
- Monsieur Emmanuel CRETON

Le Conseil d'Administration désigne les membres du Bureau, à savoir :

- Président : Monsieur Jean-Yves DUSSOL
- Vice-Présidente : Madame Mireille LALANDE
- Trésorière : Madame Karen BOURRIER
- Secrétaire : Madame Françoise KRENINGER
- Monsieur Emmanuel CRETON

Après les échanges entre les membres adhérents, le Président de séance met aux voix les questions suivantes :

- Adoption des statuts de l'association



- Désignation des membres du Conseil d'Administration et du Bureau

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

Attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration :

L'Assemblée Générale constitutive donne pouvoir à Monsieur Jean-Yves DUSSOL, aux fins d'effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires à la constitution de l'association, ainsi qu'à la déclaration d'existence auprès de la Préfecture du Gard, et de publication dans un journal officiel, et enfin à la communication officielle auprès des médias locaux et régionaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive, signé par tous les membres présents.

A Aigues-Mortes, le 16 mai 2025

Monsieur Jean-Yves DUSSOL



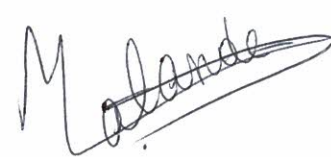
Madame Karen BOURRIER



Madame Françoise KRENINGER



Madame Mireille LALANDE



Monsieur Emmanuel CRETON

